

L'interprétation n'est pas exclusivement réservée aux sentiers pédestres. Cette démarche s'applique parfaitement à d'autres formes d'accueil du public, à la condition de parler uniquement de ce qui peut être vu par des visiteurs et de gérer la fréquentation là où elle est, ou sera, dans une perspective d'aménagement et d'ouverture.

Le circuit routier s'adapte parfaitement à ces contraintes, qu'il soit effectué en voiture ou en vélo... Avec des aménagements spécifiques, comme plan-incliné, rails de guidage, rampes... Il est accessible à des publics handicapés.

Dans certains cas, lorsque la création d'un parcours n'est pas possible ou n'est pas souhaitée, le gestionnaire peut réaliser un espace d'interprétation. Il s'agit alors de mettre en place un pôle attractif de découverte, sans cheminement, selon les mêmes techniques et dans un espace réduit.

L'interprétation c'est aussi la dimension humaine de l'accueil : l'équipe de gardes, d'animateurs qui sont sur place pour surveiller, informer, orienter les visiteurs. La qualité de cet accueil est complémentaire de l'interprétation. La formation du personnel est un facteur à ne pas négliger. C'est pourquoi, le gestionnaire a une responsabilité à la fois de gestion du milieu et d'animation au sein d'une équipe.

Lorsque c'est possible un lieu de restauration renforce l'agrément de la promenade et correspond à une forme de convivialité que les visiteurs attribuent à l'idée de nature ou de campagne.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB

...n'est pas forcément un circuit en ski de fond